

Observation n°95

Sujet : [INTERNET] ZMEL CAVALIERE

Date : Mon, 22 Apr 2024 12:21:26 +0200

L'information suivante a été collectée le 22/04/2024 12:21:

Vous êtes: Un particulier

Nom: Loridon

Prénom: Yann

Code postal: 83980

Ville: LE LAVANDOU

Sujet: ZMEL CAVALIERE

Destinataire: Enquêtes publiques environnementales

Message: Bonjour, Nous avons lu attentivement ce projet et nous vous remercions. Nous sommes tous conscients, en mer, des enjeux environnementaux à court et moyen termes. Néanmoins, après une lecture attentive, nous sommes défavorables à cette ZMEL pour les raisons exposées ci-dessous. De façon générale : • Ce projet nous paraît totalement disproportionné par rapport aux enjeux exposés, • La navigation reste encore un de nos seuls espaces de liberté dont nous avons la chance de pouvoir bénéficier (au prix de quelques sacrifices). Cette ZMEL ne nous semble pas compatible avec ce principe puisqu'elle réduit considérablement nos droits dans cette merveilleuse baie, • Nous sommes naturellement favorables aux aménagements quand ces derniers sont fondés, progressifs, réellement efficaces et également respectueux pour ceux qui y contribuent, • On peut craindre un risque fort de « jurisprudence » à terme sur d'autres baies du littoral comme c'est le cas sur les Iles d'Hyères, • L'effet de report sur d'autres zones risque d'être des plus négatif, • Sans être expert sur le sujet, beaucoup de témoignages semblent douter de la mise en péril de ces posidonies sur cette zone de navigation. Nous ne sommes pas devant de grands ports marchands tels Toulon, Marseille, Gênes, ... mais dans la baie de Cavalière. Quid réel de cette ZMEL à cet endroit ? • Comme tout le monde peut le constater, l'effet de masse dans cette baie n'existe véritablement que 3 à 4 semaines par an. Est-ce raisonnable et légitime de lancer un tel projet « clivant » et coûteux pour les contribuables locaux ? • Ne serait-il pas plus intéressant et utile, d'avoir davantage de contrôles en mer, afin de limiter les excès de certains plaisanciers irrespectueux de l'environnement et de nos fonds marins plus spécifiquement, • Enfin, n'est-ce pas au nom des posidonies une forme déguisée de « privatisation partielle » de cette baie et plus spécifiquement autour du Cap Nègre ? • Plus globalement, on peut s'interroger dans le futur si - toujours plus restreints - certains touristes et marins n'iront pas naviguer ailleurs, loin de notre beau pays, avec les conséquences économiques, à terme, pour certains locaux que nous pouvons imaginer (loueurs,...). Sur le projet en soit : • On note la réduction très significative du nombre de bouées vs la fréquentation actuelle ... pendant 3 à 4 semaines par an seulement !!! • Les bouées du Cap Nègre sont beaucoup trop éloignées de la côte et donc ne bénéficie d'aucune protection par vent d'Est ... qui reste une des principales zones de mouillage dans cette baie !!! On peut s'interroger sur ces emplacements, • La zone de mouillage devant le Layet est extrêmement restreinte, • Si ce projet est retenu, quels seront les tarifs envisagés vs les tarifs élevés des bouées pratiqués à Port Cros / Bagaud ? • On peut également craindre un risque rapide de conflits entre plaisanciers pour les bouées, Nous sommes donc défavorables à ce projet de ZMEL de Cavalière. A défaut nous souhaiterions que les observations remontées par

L'UPNCR et L'APPL soient réellement prises en compte. Vous remerciant pour votre compréhension, Yann Loridon

Observation n°96

Sujet : [INTERNET] Le Lavandou - anse Cavalière - AOT-ZMEL

Date : Mon, 22 Apr 2024 19:18:52 +0200

L'information suivante a été collectée le 22/04/2024 19:18:

Vous êtes: Un particulier

Nom: Lovejoy

Prénom: Paul

Code postal: 83230

Ville: Bormes-les-Mimosas

Sujet: Le Lavandou - anse Cavalière - AOT-ZMEL

Destinataire: Enquêtes publiques environnementales

Message: Madame, Monsieur, Nous naviguons dans la région du Lavandou depuis 2008. Nous sommes amodiataires de notre place de port à la Favière, où est amarré notre voilier de 10m. Nous sommes fortement opposés à ce projet de ZMEL. Il favorise la fréquentation de jour des petites embarcations et défavorisent les marins qui cherchent à se protéger des vents d'est et de s'y abriter la nuit. Nous dépensons chaque années des milliers d'euros dans les commerces et restaurants de votre ville. Mais ce projet nous fait hésiter à vendre notre voilier et de nous soustraire définitivement de cette région. Cordialement, Paul Lovejoy

Observation n°97

Sujet : [INTERNET] Le Lavandou - anse Cavalière - AOT-ZMEL

Date : Mon, 22 Apr 2024 19:26:47 +0200

L'information suivante a été collectée le 22/04/2024 19:26:

Vous êtes: Un particulier

Nom: Lovejoy-Nedel

Prénom: Luminita Irina

Adresse postale: C/O Capitainerie, Port de Bormes les Mimosas

Code postal: 83230

Ville: Bormes-les-Mimosas

Sujet: Le Lavandou - anse Cavalière - AOT-ZMEL

Destinataire: Enquêtes publiques environnementales

Message: Madame, Monsieur, Je voudrais vous faire part de ma plus grande désapprobation de votre projet de ZMEL dans la baie de Cavalière. Nous sommes propriétaires d'un voilier et de sa place de port à la Favière. Chaque année nous jetons l'ancre au large de Cavalières, soit à l'abri du Cap Nègre, soit dans l'anse du Layet. Ces deux endroits nous permettent de nous protéger soit du vent d'est, soit du vent d'ouest. Nous dépensons chaque années des milliers d'euros dans votre ville, soit dans les commerces, les restaurants et chez les professionnels du nautisme. Nous songeons

sérieusement de quitter la région définitivement avec ce genre de restriction qui diminue la sécurité de navigation. Cordialement, Luminita Irina Lovejoy

Observation n°98

Sujet : [INTERNET] Zmel de Cavalière

Date : Mon, 22 Apr 2024 20:39:23 +0200

L'information suivante a été collectée le 22/04/2024 20:39:

Vous êtes: Un particulier

Nom: Ribeiro

Prénom: christophe

Code postal: 83400

Ville: Hyères

Téléphone:

Sujet: Zmel de Cavalière

Destinataire: Enquêtes publiques environnementales

Message: Madame,Monsieur Suite a ma précédente publication,et même si ce n est pas un forum de discussion,je tiens a préciser pourquoi je suis POUR cette Zmel: Beaucoup (la plupart) des personnes ayant répondu a l enquête publique sont contre cette Zmel (d ailleurs juste pour dire qu ils "soutiennent" l avis de l UPNCR),disant que les ancrages ne détruisent pas les herbiers de posidonies!Combien de fois ai je vu des plaisanciers qui jettent l ancre alors que le bateau n est même pas arrêté ou qui avancent et reculent en labourant le fond de la mer,et combien relient l ancre avec des herbiers de posidonies accrochés!!!Toutes les personnes ayant répondu sont des "bons" plaisanciers (c est comme les chasseurs il y a les "bons" et les "mauvais") "tous" font attention,respectent l Environnement (c est pas moi qui détruit c est l autre),certains disent que s ancrer sur les posidonies ne "tient" pas l ancre! alors pourquoi jeter l ancre sur les herbiers? N y a t il pas assez de zone sableuse pour jeter l ancre? J ai eu un petit bateau,et a priori,un bateau c est pour aller ou on veut mais cela me fais "halluciner" que la plupart des plaisanciers vont tous aux mêmes endroits,souvent "collés" les uns aux autres (comme les campings cars,même constat) et beaucoup ne se baignent même pas! Qui empêche un plaisancier d aller dans une crique tranquille,jeter l ancre (dans le sable) et se baigner dans une eau translucide?Personne...Qui empêche d aller a Cavalière (ou ailleurs ou il y a des Zmels) tout pour avoir sa bouée (gratuite en journée)?Personne...Que l on ait un bateau a moteur ou un voilier si on va en mer il faut regarder la météo,éviter les largades,la mer est assez vaste pour s ancrer ou on veut tranquille,c est la surfréquentation aux mêmes endroits toutes les années qui détruit les fonds marins (même si,bien sur,il y a d autres causes:rejet des eaux usées plus ou moins bien traitées,corps morts des bouées de signalisation 300 mètres et autres souvent posées sur les herbiers de posidonies...Et d ailleurs la ville d Hyères ne remédie pas a ce problème contrairement a d autres villes (la Ciotat/Bandol/la Londe en partie...) qui ont posés des ancrages "écologiques" pour les bouées de signalisation)... Donc OUI a cette Zmel et a beaucoup d autres!